

Image not found or type unknown



Violences à l' école publique

Par **virginied**, le **31/01/2008 à 10:51**

mon enfant de 5 ans reçoit des violences physiques (coups de pieds sans marques visibles) par 3 enfants à la récréation, les coupables sont punis par la maitresse qui est vigilante mais ces violences recommencent, j' ai informé les parents qui ne se préoccupent pas des convocations de la directrice. Je souhaite déposer une plainte, peut on obliger les adultes qui m' ont dit avoir constaté les faits à fournir un témoignage ? la seule parole de mon enfant turbulent est insuffisante.merci pour vos conseils.